

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Encadrants : Directeurs ESMS, directeurs adjoint, chef de services

Intervenants : professionnels de l'intervention et accompagnement des élèves en situation de handicap

Durée

Module 1 Encadrants : 2 jours -

Module 2 Intervenants : 2 jours

Organisme de formation

☞ INS HEA

Date limite d'inscription

15/01/2018

Lieux & dates

☞ Groupe 1

GPE 1 - Intervenants

Les 22 & 23 jan. 2018

☞ Groupe 2

GPE 2 - Encadrants

Les 25 & 26 jan. 2018

Interlocuteur Opco Santé

VALONY ISABELLE

isabelle.valony@unifaf.fr

0696.89.14.02

Contexte

Ecole inclusive, droit à la scolarisation de tous les enfants, tels sont les grands principes soutenus par les pouvoirs publics. Pour offrir aux élèves en situation de handicap un parcours scolaire adapté, cohérent et permettre à de plus en plus d'élèves d'intégrer le système scolaire ordinaire, la coopération de l'ensemble des acteurs s'avère indispensable.

C'est pour développer ces coopérations entre établissements médico-sociaux (ESMS), établissements scolaires et maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) que l'Education Nationale, le CNFPT et Unifaf s'associent avec le soutien de la CNSA pour lancer une action de formation conjointe à destination des professionnels concourant à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Objectifs

Elle vise à impulser et faciliter les coopérations entre les acteurs d'un même territoire intervenant dans l'accompagnement et le parcours scolaire de l'élève handicapé, à travers la formation des acteurs de terrain et de leurs encadrants.

Pour faciliter et initier les démarches partenariales sur les territoires, les sessions de formation regrouperont les professionnels des différentes structures concernées autour d'un double dispositif de formation : une formation pour les encadrants et une formation destinée aux intervenants.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Module 1 – Formation des « intervenants » - 2 jours – 14H

☞ Cette formation s'adresse aux professionnels de l'intervention et de l'accompagnement des élèves handicapés : enseignants référents, enseignants intervenant en CLIS/ULIS ou en unité d'enseignement, correspondants scolarisation, membres des équipes pluridisciplinaires des MDPH et professionnels de l'accompagnement des enfants dans les établissements médico-sociaux. La formation de deux jours regroupera des professionnels de chacune des institutions en interaction ~~sur~~ **sur** le département.

Centrée sur l'analyse de situations pratiques, cette formation porte sur :

- ☞ La réglementation relative à la scolarisation des élèves en situation de handicap
- ☞ La maîtrise des enjeux d'une démarche inclusive autour de la scolarisation
- ☞ Un panorama des outils (GEVA-sco-outil d'évaluation, PPS, PAP, PIA, PPA) associés et leurs articulations,
- ☞ La compréhension du rôle et des missions des différents acteurs afin d'inscrire leur action dans une démarche partenariale et pluri professionnelle.



Module 2 : Formation des « encadrants » – 2 jours – 14H

➡ Cette formation s'adresse aux encadrants des structures concernées à savoir : les inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'ASH, les référents scolarisation des ARS, les directeurs des MDPH et les directeurs ou chefs de service des établissements de soins de suite et de rééducation. La formation de deux jours regroupera des représentants de chacune des institutions en interaction sur l'académie.

Contenu :

- ➡ Réglementation relative à la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- ➡ Les outils nécessaires à la conduite du changement, avec l'ensemble des partenaires, notamment afin de déployer, sur les territoires, un projet personnalisé de scolarisation pour chaque élève.
- ➡ Transmettre l'ensemble de ces éléments auprès de ces équipes et impulser la dynamique associée.